N°1/M

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mireval



PRÉSENTATION
Composition du conseil municipal.



ÉCOLES - SEJM
Installation de la climatisation aux écoles.



CADRE DE VIE
Fin de chantier de l'avenue de Maupas.

Mars à septembre 2026

Retrouvez les différents services municipaux
et les actualités de votre ville sur **mireval34.fr**



Retrouvez les actualités de votre ville sur la page facebook : Ville de Mireval.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur mireval34.fr

Mairie de Mireval : 04 67 18 62 90
Horaires d'ouverture au public
L'ensemble des services municipaux est ouvert :
Du Lundi au Vendredi
8 h 00 - 12 h 00 & 13 h 30 - 18 h 00
Fermeture du service Etat Civil à 17 h 30
Horaires d'été fermeture à 17 h 30.

Directeur de la publication :
M. Robert ANDRÉ
Directeur de la rédaction :
M. Robert ANDRÉ
Coordination éditoriale et conception graphique :
Ville de Mireval
Crédit photos :
Équipe municipale
Imprimeur :
Imprimerie Bonniol
Dépôt légal :
N° déclaration BnF du 22/10/26 : 10000001409157

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU	**17** Police secours	**18** Sapeurs pompiers	**112** Appel d'urgence européen
115 Hébergement d'urgence	**119** Enfance maltraitée	**196** Secours en mer	**3919** Violences conjugales
3018 Harcèlement scolaire	**114** Par SMS pour les personnes malentendantes		



SOMMAIRE

4
PRÉSENTATION
- Composition du conseil municipal.
- Retour sur les élections.

7
ÉCOLES - SEJM
- Les enfants au cœur de la Mairie.
- Préparation de la pré-rentrée.
- Rentrée scolaire. Le SEJM en images.

12
SÉCURITÉ
- Éclairage public de nouveau allumé.
- Nouvelles signalisations.
- Hommage aux pompiers.

16
CADRE DE VIE
- État des lieux et actions concrètes
- Hommage aux services techniques
- Rencontres officielles
- Commémorations

23
CCAS
- Activités du Centre Communal d'Action Sociale
- Registre Communal des personnes vulnérables

25
ASSOCIATIONS / SPORTS FESTIVITÉS / CULTURE
- Forum des associations
- Nouvelle saison culturelle CCLM
- Festivités

27
FINANCES
- Mireval les finances pour vous
- Retour sur l'analyse financière d'octobre 2025.

34
ÉTAT CIVIL
- Événements de janvier à septembre 2026.



ÉDITO

Chères Mirevalaises, chers Mirevalais,

Les élections municipales de 2026 ont rendu leur verdict. Comme vous le savez, le résultat de ce scrutin fait aujourd'hui l'objet d'une protestation électorale déposée contre notre élection par M. C. DURAND et son équipe « Mireval Demain ». La procédure suit son cours devant le Conseil d'État, à ce jour, nous ne connaissons pas encore la date à laquelle l'affaire sera examinée.
Dans l'attente de cette décision, nous avons fait le choix de ne pas rester dans l'attentisme, car l'urgence est là. Nous nous sommes immédiatement mis au travail, avec une volonté intacte : agir pour Mireval, pour son avenir et pour chacune et chacun d'entre vous.

Vous découvrirez, au fil des pages de ce nouveau journal municipal, les premières réalisations, les projets engagés et le résultat concret de notre action. Ces pages sont avant tout celles d'une équipe mobilisée, qui travaille au quotidien pour faire avancer notre commune et répondre à vos attentes.

Mais notre action municipale doit aussi s'inscrire dans une réalité qui nous concerne tous : **le changement climatique est désormais là, sous nos yeux.**
Nous venons de vivre, depuis la fin du mois de mai, cinq périodes de canicule et une sécheresse continue, ponctuées, le 24 août dernier, par un violent épisode orageux qui aura profondément marqué cette journée de la Saint-Louis.
Ces événements constituent un avant-goût de ce que nous pourrions connaître plus fréquemment dans les prochaines années. Ils nous rappellent avec force que le dérèglement climatique n'est plus une menace lointaine ou une question réservée aux générations futures : **il est déjà une réalité de notre quotidien.**
Face à ce défi, chacun, à son niveau et avec ses moyens, doit désormais apporter sa pierre à l'édifice. Les collectivités ont évidemment une responsabilité particulière : anticiper, adapter nos espaces publics, préserver nos ressources, végétaliser, économiser l'eau et préparer notre commune aux conséquences de ces bouleversements.

Mais l'action publique ne pourra pas tout. C'est collectivement que nous devons agir. Si nous ne voulons pas laisser à nos enfants et à nos petits-enfants une planète confrontée à des chaleurs toujours plus fortes, à des incendies de grande ampleur, à des épisodes de pluies intenses provoquant des inondations, ainsi qu'à des vents violents et des phénomènes météorologiques extrêmes, **nous devons réagir dès aujourd'hui.**

Les événements récents que viennent de connaître plusieurs communes, notamment dans l'Aude, doivent nous interpeller. Ils nous montrent la violence avec laquelle ces phénomènes peuvent frapper nos territoires et bouleverser, en quelques heures seulement, la vie quotidienne de leurs habitants.
Nous ne pouvons pas attendre que demain nous impose des décisions que nous aurions pu prendre aujourd'hui. L'urgence nous contraint désormais de rénover les écoles afin de les rendre plus vertueuses et adaptées au changement climatique.

À Mireval, nous devons donc poursuivre notre action avec responsabilité, détermination et pragmatisme. Préparer notre commune aux changements à venir, c'est aussi protéger notre cadre de vie, notre environnement et, surtout, l'avenir des générations qui nous succéderont.

Agir aujourd'hui, c'est prendre soin de l'avenir !

Bonne lecture à toutes et à tous.

Robert ANDRÉ
Maire de Mireval

ÉQUIPE MUNICIPALE

Présentation

COMPOSITION
DU CONSEIL MUNICIPAL

ÉLUS DE LA MAJORITÉ « UNIR MIREVAL »



LE MAIRE
Robert ANDRÉ

Maire de Mireval

Vice-Président de Sète Agglopôle Méditerranée

Vice-Président du SIVOM de Frontignan

LES ADJOINTS



Laurent GALBAN

1er ADJOINT
PÔLE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Commission Ressources, moyens internes et coopérations territoriales de Sète Agglopôle Méditerranée

Commission Environnement et transition écologique

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et gestion des espaces Naturels de la Gardiole SMGG



Martine ASSENCIO

2ème ADJOINTE
PÔLE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Élue à Sète Agglopôle Méditerrannée suppléante du Maire

Commission Environnement et transition écologique de Sète Agglopôle Méditerranée

Mission Locale d'Insertion des Jeunes du bassin de Thau MLIJ



Alain PICARD

3ème ADJOINT PÔLE FINANCES ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Commission Ressources, moyens internes et coopérations territoriales de Sète Agglopôle Méditerranée

Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées CLECT

Syndicat Intercommunal d'Aménagement et gestion des espaces Naturels de la Gardiole SMGG



Nathalie FAUGERE

4ème ADJOINTE
PÔLE AFFAIRES SCOLAIRES ET SEJM

Commission Attractivité et développement territorial de Sète Agglopôle Méditerranée



Michel JO

5ème ADJOINT
PÔLE CADRE DE VIE

Commission Attractivité et développement territorial de Sète Agglopôle Méditerranée

Syndicat Mixte du Bassin de Thau SMBT



Émilie BONHOURE JEGOU

6ème ADJOINTE
PÔLE ACTION SOCIALE

Commission Culture, Sports, Cohésion sociale,Citoyenneté de Sète Agglopôle Méditerranée

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :



Jennifer BOUCHEND'HOMME
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE DOMAINE
DE LA PETITE ENFANCE



Tony DOMINGUEZ
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DOMAINE
DES SPORTS DE BOULES
Commission Culture, Sports,
Cohésion sociale,
Citoyenneté de Sète
Agglopôle Méditerranée



Madison LOMBARD
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE DOMAINE
DES FESTIVITÉS



Larry John LUBRANO LAVADERA
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DOMAINE DES
SPORTS DE PLEIN AIR



Emma PINTO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE DOMAINE
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



Jean-Michel CAILLARD
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DOMAINE
DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE



Isabelle PEREIRA
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE DOMAINE
DES DEMANDES
DE SUBVENTIONS



Alexis VARIN
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DOMAINE
DU CLUB ADOS



Isabelle THIEBAUT
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
DÉLÉGUÉE DOMAINE
DE LUTTE CONTRE
L'ISOLEMENT



Marc PENA
CONSEILLER MUNICIPAL
DÉLÉGUÉ DOMAINE
DU CADRE DE VIE

ÉLUS DE LA MINORITÉ « MIREVAL, DEMAIN » :



Christophe DURAND
CONSEILLER MUNICIPAL
MINORITÉ « MIREVAL,
DEMAIN »



Nathalie ASSELIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MINORITÉ « MIREVAL,
DEMAIN »



Nicolas BOISSERON
CONSEILLER MUNICIPAL
MINORITÉ « MIREVAL,
DEMAIN »



Cathy BOUDARD
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MINORITÉ « MIREVAL,
DEMAIN »

ÉLUS DE LA MINORITÉ « MIREVAL, C'EST VOUS » :



Jean-François FOULQUIER
CONSEILLER MUNICIPAL
MINORITÉ « MIREVAL, C'EST
VOUS »



Delphine ERRA
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
MINORITÉ « MIREVAL, C'EST
VOUS »

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Retour sur l'élection de la liste « Unir Mireval »



Élus au second tour le dimanche 22 mars 2026



Investiture le 27 mars 2026



Extrait du discours de Robert ANDRÉ, Maire de Mireval, le 27 mars 2026, lors du conseil municipal d'installation :

... C'est avec une vive émotion que je me présente devant vous aujourd'hui porteur de cette écharpe tricolore symbole républicain s'il en est. Ce soir, je mesure avec plus de gravité encore, la responsabilité que vous m'avez confiée dimanche dernier.

Dès mon élection au sortir du bureau centralisateur, après que les résultats aient été promulgués par C. Durand, Maire sortant, je vous ai tous remerciés pour votre mobilisation et j'ai également remercié les électeurs qui se sont portés sur notre liste. J'ai aussitôt tenu à souligner que je voulais être le maire de toutes les Mirevalaises et de tous les Mirevalais et que je ne ferai pas de différence.

Les urnes ont rendu leur verdict, l'écart est très faible mais il doit être respecté. C'est ça la démocratie !

... Comme je l'ai souligné dans mon interview paru dans le Midi-libre de mardi dernier, avec mes colistières et mes colistiers, nous avons voté environ 70 % des délibérations proposées par la municipalité sortante parce que, ce qui était proposé, allait dans le bon sens pour notre village et pour ses administrés et bien sûr nous nous sommes opposés aux délibérations qui, à notre avis, n'allaient pas dans le bon sens. C'est aussi ça la démocratie.

... Comme je l'ai aussi rappelé dans ce même entretien avec Midi-Libre, je rappelle ce soir que tout ce qui a été voté n'a pas vocation à être détricoté. Je remercie la majorité sortante pour tout le travail accompli pendant ces douze longues années de mandat qui n'ont pas été faciles pour personne. ...

Nous respecterons toutes les grandes lignes de notre programme et les priorités énoncées seront respectées. Une nouvelle page de l'histoire de notre commune s'offre à vous. Je vous propose de nous unir tous pour Mireval et qu'ensemble, nous fassions de notre village un magnifique lieu paisible et ressourçant, loin du bruit et de l'agitation de la ville.

Et que Vive MIREVAL !!!!

ÉCOLES - SERVICE ENFANCE JEUNESSE MIREVALAIS

Nos Écoles : un constat, des actions, des projets





A notre arrivée, le constat était inquiétant.

Nous avons découvert une école fortement dégradée : des classes inadaptées aux fortes chaleurs, une partie des sanitaires hors service, des murs dégradés, des équipements défectueux.
La restauration scolaire a également connu une situation particulièrement dangereuse avec une partie du plafond qui s'est effondrée pendant le temps de restauration. Sans faire de victime fort heureusement.

Face à cette situation, nous avons choisi d'agir rapidement.

Dès les premières vacances scolaires, nous avons engagé plusieurs interventions prioritaires :

Installation de la climatisation dans l'ensemble des classes, afin d'améliorer le confort des enfants et des personnels face aux épisodes de fortes chaleurs ; échange des climatiseurs défectueux de l'école maternelle ; arrêt de la chaudière à gaz, dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nos écoles sont depuis devenues écologiquement vertueuses.

Les demandes d'interventions régulières des services techniques pour assurer la sécurité, le fonctionnement et l'entretien des bâtiments, nous montrent une fois de plus que nos écoles ont été laissées à l'abandon depuis longtemps. Nous savons que beaucoup reste à faire.

Le portail et le visiophone défectueux doivent être remplacés, et plusieurs projets de rénovation sont actuellement à l'étude, pour assurer la sécurité des enfants, des personnels et des enseignants.

Notre priorité pour les prochaines étapes : les bâtiments préfabriqués.
Ils sont vieillissants, présentent de nombreuses problématiques et de très mauvaises performances thermiques. Leur remplacement constitue un chantier majeur pour améliorer durablement les conditions d'accueil.
Dès notre prise de fonction, après avoir fait climatiser toutes les classes de l'école élémentaire, nous avons décidé d'accueillir les enfants du SEJM durant tout l'été dans un espace climatisé.
Ces bâtiments seront remplacés par deux autres respectant les nouvelles normes écologiques.

Notre objectif est clair : rénover progressivement nos écoles, améliorer la sécurité et le confort des enfants et des personnels et adapter nos bâtiments scolaires aux enjeux climatiques de demain.

Parce que nos enfants méritent une école sûre, confortable et adaptée à leur avenir, nous continuerons à agir concrètement, étape après étape.

Dès la rentrée, nous avons également eu le plaisir d'accueillir une nouvelle Directrice à l'école primaire, Mme Camille FERREIRA, pour son tout premier poste en tant que Directrice. Nous sommes très heureux de son arrivée et de l'énergie qu'elle apporte. Elle déborde de projets, d'idées pour les enfants et la vie de l'école. Nous les soutiendrons et les accompagnerons avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme.

Installation de la climatisation aux écoles



Le 18 mai 2026, Robert ANDRÉ, Maire de Mireval, et ses adjoints ont réceptionné, en compagnie des entreprises, les travaux de pose de la climatisation installée dans les 8 classes de l'école primaire, pendant le long week-end de l'Ascension avant l'arrivée des fortes chaleurs.

Cet équipement servira en période hivernale de chauffage, réduisant ainsi l'empreinte carbone de nos écoles générée par sa vieille chaudière à gaz émettrice de gaz à effet de serre qui a été supprimée.

Cette installation rentre dans une démarche vertueuse en matière d'écologie et rend l'accueil et l'apprentissage plus confortables pour les élèves et le corps enseignant.

Une réfection globale des écoles est menée : Enduits et peintures, ombrières bioclimatiques, sol des cours absorbant, électricité, suppression des deux préfabriqués par des nouveaux bâtiments de conception moderne et écologique, etc...

Ces travaux seront réalisés en plusieurs tranches à partir de 2027 en fonction des finances de notre village et des subventions accordées.

Visite de la Mairie des élèves de l'école élémentaire Charles Prieur

Le jeudi 21 mai 2026, à 14 heures, nous avons eu le plaisir d'accueillir les enfants des classes de CP, CE1 et de CM1 de l'école Charles Prieur de Mireval qui suivaient la trace de François RABELAIS dans notre village, en compagnie de Mme RICHARD, professeur des écoles.

Après une visite rapide de notre mairie, ils ont été reçus par M. le Maire, Robert ANDRÉ, d'abord dans son bureau, puis dans la salle du conseil municipal en version salle des mariages.



Tout ce petit monde s'est installé pour écouter et découvrir sur des cartes postales la vie du village au début des années 1900.

Ensuite, tous ces élèves sont partis à la recherche du passé.



Remise des diplômes et calculatrices aux élèves de CE2 et CM2







Comment allier sécurité, éducation et plaisir d'apprendre ?

À Mireval, cela passe par des formations ludiques et des récompenses motivantes ! Cette année, les élèves de CE2 et de CM2 ont bénéficié de programmes pédagogiques, couronnés par une cérémonie de remise des diplômes et des calculatrices au Centre Culturel Léo Malet de Mireval.

Des formations pour grandir en toute sécurité encadrées par le chef de la police municipale, Philippe MINNELLA.

Les écoliers de CE2 ont suivi un apprentissage du permis piéton pour leur apprendre les bons réflexes dans la rue.

Les CM2, quant à eux, ont obtenu leur permis vélo, complété par une formation aux gestes de premiers de secours en collaboration avec les sapeurs-pompiers de Mireval. Des compétences précieuses pour la vie de tous les jours !

La municipalité a offert à chaque élève une calculatrice, étape importante marquant leur prochaine rentrée au collège. L'éducation nationale a également contribué en remettant un livre à chaque diplômé. Un grand merci à l'association L'école des Ailes pour les jolis paquets remplis de gourmandises offerts aux enfants.

Pré-rentrée et rentrée des classes année scolaire 2026-2027



Lundi 31 août, M. le Maire, Robert ANDRÉ, accompagné de Mme FAUGERE, a accueilli la nouvelle directrice de l'école élémentaire, Mme FERREIRA, les équipes enseignantes, pédagogiques et l'ensemble des agents de la commune pour un moment convivial autour d'un petit-déjeuner.

Monsieur le Maire a pu remercier tous ceux qui s'investissent au quotidien pour nos enfants. Le professionnalisme des équipes fait la différence toute l'année.







SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE MIREVALAIS SEJM

Vacances de Pâques 2026



Ateliers Kamishibaï



Accueil de Loisirs



Vacances d'été Juillet 2026



Vacances d'été Club Ados




Séjour
Club Ados
à Biarritz


Vacances
d'été
Club Ados


Vacances
d'été
Club Ados


Vacances
d'été
Club Ados


Séjour
Club Ados

SÉCURITÉ

Depuis son entrée en fonction, la nouvelle équipe municipale a engagé plusieurs actions destinées à renforcer la sécurité des Mirevalais.

L'une des premières priorités a été de remettre à plat plusieurs dossiers en cours. La reprise de certains a nécessité un important travail de reconstitution administrative et technique. Malgré ces contraintes, nous avons souhaité agir rapidement.

Parmi les premières mesures visibles, le rétablissement de l'éclairage public a répondu à une forte attente des habitants. Une décision qui contribue aujourd'hui à améliorer la sécurité des biens et des personnes.

La municipalité travaille également sur un vaste programme de modernisation et d'optimisation de la vidéoprotection. Un plan pluriannuel est actuellement à l'étude afin d'optimiser le positionnement des caméras existantes et de renforcer la couverture des zones stratégiques. Les images pourront être consultées en direct depuis un poste dédié par l'agent d'accueil de la police municipale pendant les horaires d'ouverture du service.

Parallèlement, la commune participe à une réflexion engagée avec plusieurs collectivités voisines concernant un projet de mutualisation des polices municipales. Cette étude vise à évaluer les possibilités de coopération entre les services afin de renforcer la présence sur le terrain, de répondre aux diverses sollicitations en dehors des horaires administratifs en mutualisant certains moyens humains et matériels. Cette démarche pourrait, à terme, permettre d'offrir un service plus efficace tout en optimisant les ressources publiques au bénéfice des habitants.

La sécurisation des manifestations organisées sur le territoire communal constitue également un axe important de l'action municipale. La Police Municipale est systématiquement mobilisée lors des événements festifs, culturels, sportifs et commémoratifs afin de garantir le bon déroulement des rassemblements. Ce dispositif a également pu être renforcé, lorsque les circonstances l'exigeaient, par le recours à des agents de sécurité privée, afin d'adapter les moyens engagés à l'importance de la manifestation et de garantir des conditions optimales de sécurité pour l'ensemble des participants.

Au-delà des questions de sécurité, la municipalité a mené une campagne de sensibilisation concernant les déjections canines, afin de rappeler à chacun les règles de respect de l'espace public.

Des interventions concrètes ont également été réalisées, comme l'enlèvement de morceaux de carcasses de véhicules abandonnées en bordure du massif de la Gardiole, source de pollution visuelle et environnementale.

Enfin, la prévention des risques a également été une priorité. La commune a ainsi fait réaliser la pesée de l'ensemble des poteaux incendie ainsi que le diagnostic complet de la couverture incendie du territoire. Ces contrôles permettent d'identifier les éventuels besoins d'amélioration et ils garantissent l'efficacité du dispositif de défense contre les incendies sur la commune.

Ces premières actions s'inscrivent dans une démarche globale visant à renforcer durablement la sécurité des habitants tout en améliorant leur cadre de vie. Par une approche associant prévention, équipements, coopération intercommunale et amélioration des services, la municipalité entend poursuivre ses efforts pour répondre aux attentes légitimes des Mirevalaises et des Mirevalais en matière de sécurité et de tranquillité publique.



L'éclairage public de Mireval de nouveau allumé dès le 2 avril 2026

Première mesure forte du mandat, le 2 avril 2026, le rétablissement de l'éclairage public répond sans détours aux attentes exprimées par les habitants : plus de sécurité, plus de visibilité, plus de tranquillité.

Elle constitue une traduction concrète des engagements pris par l'équipe municipale : agir rapidement et avec détermination pour protéger la tranquillité publique et améliorer la qualité de vie des Mirevalais.

Ainsi, l'intensité lumineuse sera abaissée à 50 % dans un premier temps afin de concilier sécurité et sobriété. L'année 2027 verra la modernisation de la totalité du parc d'éclairage en LED.

L'objectif final est d'abaisser progressivement l'intensité lumineuse, permettant d'allier sécurité, tranquillité, préservation de la biodiversité nocturne et du respect de la santé publique tout en permettant au dispositif de vidéoprotection de rester fonctionnel.
Les horaires d'allumage et d'extinction resteront automatiques sur les heures de lever et de coucher du soleil.







Nouvelles signalisations

Au mois d'août 2026, une nouvelle signalisation a été installée impasse Rabelais : un panneau "Sens interdit – sauf riverains".

Cette mesure vise à réduire le trafic de transit et à améliorer la tranquillité des habitants.
Les riverains peuvent bien sûr continuer à circuler normalement.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Une nouvelle place de stationnement pour les personnes en situation de handicap (PSH) est en service rue Robespierre.

Cet emplacement est réservé aux titulaires de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) Stationnement.

Merci de laisser cette place libre pour ceux qui en ont besoin.

Hommage aux pompiers

Mesdames et Messieurs les sapeurs-pompiers du corps Mirevalais, l'occasion m'est donnée de vous remercier au nom de tous les membres du conseil municipal et de tous nos administrés pour votre courage et votre dévouement sans limite.

Mais avant tout, je tiens à souligner combien a été difficile pour tous les pompiers engagés dans la gestion des nombreux incendies qui ont rythmé tout l'été en France. Au moment où j'écris cet hommage, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue et respectueuse pour les six familles qui ont perdu un être cher dans cette lutte. Ce sont six valeureux soldats du feu qui ont péri en accomplissant leur devoir. Baptiste Gerfaud-Valentin 22 ans, Wilfried Schmitter 34 ans, Anthony Berthôme 34 ans, Arthur Bérenguer 29 ans, Éric Noël 58 ans et Laurent Manson 38 ans. Reposez en paix !

Tout au long de cet été caniculaire que nous venons de vivre, j'ai été informé, au jour le jour, du départ de personnel Mirevalais, pour renforcer leurs collègues Girondins, Landais, Seine-et-Marnais, Corses, Varois et plus près de chez nous dans notre beau département qui portera encore longtemps les stigmates de cette lutte conduite pied à pied pour tenter de sauver l'essentiel de nos espaces naturels, des maisons encerclées par les incendies et leurs occupants souvent évacués à la hâte, laissant derrière eux toute une vie de souvenirs. C'est dans ces moments-là que prend toute sa force l'expression « Vous êtes les Héros du quotidien ». Héros, oui, mais pour combien de temps encore, si les moyens financiers et matériels ne viennent pas très rapidement combler ces lacunes budgétaires qui vous laissent désarmés face à ces rideaux de feu qui dévorent à très grande vitesse nos plus belles forêts Landaises, Girondines, Seine-et-Marnaises, Varoises, Corses, Audoises et Héraultaises etc...







Quelquefois, tout comme la police, vous êtes malheureusement victimes de certains individus qui vous caillassent ainsi que vos véhicules. Soyez rassurés, ce n'est pas vous qu'ils caillassent, c'est le symbole de la République que certains extrémistes détestent.
Chers sapeurs-pompiers, professionnels et volontaires, je veux vous dire toute la confiance que place en vous la population.

Votre engagement au quotidien, parfois dans des conditions très difficiles, quelquefois au péril de votre vie, force le respect.

Vous êtes aussi le premier rempart face aux urgences, mais aussi un repère essentiel pour nos concitoyens qui savent pouvoir compter sur vous dans la détresse d'un instant.

Un grand merci à vous tous !
Robert ANDRÉ, Maire de Mireval













Festivités du 14 juillet







Allocution de M. le Maire, Robert ANDRÉ :
« Mesdames, Messieurs, bonjour !
Mon Adjudant représentant la Brigade de Gendarmerie de VLM, M. le chef de corps des Sapeurs-Pompiers mirevalais, chères mirevalaises, chers mirevalais, chers élus, représentants des associations, des forces de secours et de sécurité, chers jeunes, chers anciens, chers amis,
En ce 14 juillet, nous sommes réunis pour célébrer ensemble notre République, notre liberté et ce qui nous unit profondément : la France.
Le 14 juillet n'est pas seulement une date de notre calendrier. C'est un symbole puissant. Celui d'un peuple qui, il y a plus de deux siècles, a voulu prendre son destin en main, affirmer sa dignité et construire une société fondée sur trois valeurs essentielles : la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

Ces mots, nous les connaissons tous figurent sur les frontons de nos mairies, dans nos écoles et dans notre mémoire collective. Mais ils ne doivent jamais devenir des habitudes ou des slogans. Ils doivent rester vivants. Ils doivent continuer à guider nos choix, nos comportements et notre manière de vivre ensemble.
Dans une époque marquée par les inquiétudes, les divisions parfois, les tensions souvent relayées plus vite que les élans de solidarité, cette fête nationale nous rappelle une chose essentielle : notre force réside dans notre unité.
Cette unité ne signifie pas penser toutes et tous la même chose. Elle signifie savoir se respecter malgré nos différences. Elle signifie reconnaître que nous partageons un destin commun, ici, dans notre village et dans notre pays.

Être maire aujourd'hui, c'est voir chaque jour cette fraternité à l'œuvre. Je la vois chez nos enseignants qui accompagnent nos enfants. Je la vois chez les agents municipaux qui assurent le service public avec engagement.
Je la vois chez nos commerçants, nos artisans, nos associations, nos bénévoles. Je la vois chez nos pompiers, nos forces de sécurité, nos soignants, qui répondent présents lorsque surviennent les difficultés.

À toutes celles et tous ceux qui font vivre notre commune, je veux dire toute la reconnaissance de la municipalité et, je crois pouvoir le dire, celle de tous les habitants.

Le 14 juillet est aussi une fête populaire. Une fête qui rassemble les générations. Une fête où l'on partage un moment simple, précieux, ensemble. Dans un monde qui va vite, où chacun peut parfois se sentir isolé, ces instants comptent énormément.
Notre commune a cette richesse particulière : celle d'un territoire vivant, chaleureux, profondément attaché à ses traditions mais résolument tourné vers l'avenir. Nous pouvons en être fiers. Fiers de notre patrimoine. Fiers de notre culture. Fiers de notre jeunesse. Fiers aussi de cette capacité à accueillir, à dialoguer, à construire ensemble.
Mais la République ne vit pas seulement de souvenirs ou de cérémonies. Elle vit par l'engagement de chacun.
Elle vit lorsque nous respectons les autres. Elle vit lorsque nous refusons la haine et le repli. Elle vit lorsque nous tendons la main à ceux qui traversent des difficultés. Elle vit lorsque nous faisons confiance à la démocratie et au débat constructif dénué de toute mesquinerie, de mensonges, de vilipenderie, d'acrimonie, d'aigreurs ou de hargne, comme nous le vivons depuis les dernières élections.

A ce titre, je souhaite faire un point de ce que nous avons fait depuis notre investiture le 27 mars dernier.
D'abord, dès le 2 avril, nous avons répondu à la grande majorité des administrés en rallumant les lumières dans notre village pour conforter la sécurité de tous, et qu'on ne me parle pas du dérèglement de l'horloge biologique des oiseaux ou des animaux, ils ont des ailes et des pattes et ne sont pas assez bêtes pour rester dans l'agglomération alors qu'ils ont à leur disposition de nombreuses zones humides pour aller s'y abreuver, toute la roselière, toute la garrigue de la Gardiole et toutes nos vignes pour aller y dormir.
Puis, pour respecter le souhait de tous les parents dont les enfants souffraient dans nos écoles de la chaleur intolérable au point que certains jeunes enfants avaient des saignements de nez ou rentraient de l'école totalement fatigués et énervés, nous avons dans le courant du W.E de l'Ascension, pour ne pas troubler leur apprentissage, fait climatiser toutes les classes de l'école élémentaire. Pendant les vacances d'été, nous allons remplacer la climatisation de l'école maternelle qui ne fonctionne plus. Après cela, nous arrêterons la chaudière à gaz émettrice des gaz à effet de serre et ce sont les climatiseurs qui chaufferont désormais les écoles. De fait, nos écoles seront désormais écologiquement vertueuses. Viendra ensuite le temps, durant tout notre mandat, de la rénovation complète des deux écoles, du restaurant scolaire et du centre d'accueil périscolaire.

Nous avons également terminé le chantier de l'avenue de Maupas malgré les écueils rencontrés. Bien sûr, tout ne nous convient pas dans cette réalisation.

Nous avons également répondu aux exigences préfectorales qui nous obligent à réduire la végétation en périphérie de la commune afin d'éviter la propagation d'incendie. Ce sont les obligations légales de débroussaillement qui nous incombent également. Elles sont aujourd'hui pratiquement terminées pour la commune. Vous allez voir bientôt les employés des services techniques reprendre l'entretien de notre village. Voilà ce qui a été fait en trois mois.

À nos jeunes, je veux leur dire de garder confiance dans l'avenir. Votre énergie, vos talents, votre créativité sont une chance immense pour notre village et pour notre pays. Continuez à vous engager, à proposer, à rêver grand. La République a besoin de vous.

À nos aînés, je veux dire toute notre gratitude. Vous nous avez transmis des valeurs de travail, de courage et de solidarité qui restent notre socle commun.

Et à toutes les familles, à tous les habitants, je veux dire combien il est précieux de continuer à faire vivre cet esprit de proximité qui fait la force de notre village.
En célébrant la Nation, nous célébrons aussi ce lien local qui nous rassemble au quotidien. La République commence toujours quelque part : dans une école, dans une association, sur une place de village, dans une mairie, dans un geste de solidarité.

Aujourd'hui, en regardant les couleurs de notre drapeau, souvenons-nous qu'elles représentent bien davantage qu'un emblème. Elles portent une histoire, des sacrifices, des combats pour la liberté et pour la démocratie.

Pensons également à celles et ceux qui servent notre pays, ici et ailleurs. Pensons aux militaires engagés pour protéger nos valeurs. Pensons aux femmes et aux hommes qui risquent leur vie pour la sécurité des autres. Pensons aussi à tous ceux qui souffrent, dans le monde, de la guerre, de la violence ou de l'injustice.
La paix, la liberté et la démocratie ne sont jamais définitivement acquises. Elles demandent vigilance, responsabilité et engagement.

Mes chers concitoyens,
Notre pays a traversé bien des épreuves au cours de son histoire. Et chaque fois, il a trouvé dans l'unité, dans la solidarité et dans l'attachement à la République la force d'avancer.
Gardons cette confiance.
Continuons à faire vivre une commune ouverte, dynamique et fraternelle. Continuons à faire vivre une France fidèle à ses valeurs humanistes. Continuons surtout à croire que l'avenir se construit ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fête nationale, un excellent 14 juillet, et de profiter pleinement de cette journée et de la soirée de partage et de convivialité que nous avons préparé pour vous.

Vive Mireval,
Vive la République,
Et vive la France ! »

Un état des lieux et des actions concrètes

Dès notre élection, la municipalité a établi un état des lieux des bâtiments, des équipements et des espaces publics de la commune.

Ce constat préoccupant fait apparaître de nombreuses anomalies, principalement liées à **un défaut d'entretien, de suivi et de maintenance au cours des dernières années.**

Notre priorité est de **sécuriser, réparer et entretenir durablement notre patrimoine communal.**

Groupe Scolaire Charles Prieur

Plusieurs interventions urgentes ont été nécessaires :

Portail principal et portillon de l'école primaire hors service : une entreprise est intervenue pour réparer le portail. Le portillon télécommandé sera prochainement remis en fonctionnement.

Visiophone et portillon de l'école maternelle hors service : un prestataire est intervenu pour installer un équipement moderne et fiable.

Système d'alarme incendie : un défaut, déjà signalé, a été constaté. Une entreprise va intervenir afin de remettre l'installation aux normes.

Préau : des infiltrations sur la toiture avaient provoqué d'importantes fissures, avec un risque de chute de morceaux de béton. Les services techniques ont procédé à la mise en sécurité des lieux. Des travaux devront permettre de traiter durablement le problème.

Présence de nuisibles dans la cantine : après vérification et état des lieux, les services techniques ont notamment installé des grilles sur les aérations du vide sanitaire afin de limiter les intrusions.



Maison pour tous



Plusieurs problèmes ont également été identifiés :

Mur extérieur mitoyen : son mauvais état provoquait des infiltrations chez le voisin. Une réfection a été réalisée par un maçon local.

Éclairage de la grande salle : les anciens néons, qui n'étaient plus adaptés, ont été remplacés par des dalles LED.

Coupures électriques répétées : les investigations ont permis d'identifier une fuite d'eau provenant d'un cumulus fortement dégradé et rouillé. Celui-ci a été remplacé.

CCAS : face aux fortes chaleurs, un réfrigérateur a été acheté afin d'améliorer les conditions d'accueil.

Services techniques

Les agents municipaux doivent eux aussi disposer de conditions de travail adaptées.

Balayeuse communale : une machine qui n'était plus adaptée à l'entretien du village était abandonnée et entreposée depuis environ cinq ans sur un terrain communal. Des contacts sont actuellement engagés pour étudier sa reprise.

Période de canicule : un réfrigérateur a été installé afin d'améliorer les conditions de travail des agents.

Scène démontable : son état et la déformation de certains panneaux rendaient son utilisation dangereuse. Des panneaux neufs ont été commandés afin de sécuriser les manifestations.



Local des festivités

Lors de l'examen du bâtiment, plusieurs troubles ont été constatés.
Le bardage métallique a été mal posé et devient particulièrement bruyant par vent fort.
L'architecte a été alerté et une procédure auprès de l'assurance est engagée afin que les responsabilités et les travaux nécessaires soient pris en compte.

Mairie

Plusieurs travaux de maintenance sont nécessaires :
réparation **des escaliers de secours** ;
réparation **d'un mur extérieur côté parking** ;
remplacement ou réparation **de nombreuses fenêtres** ;
réparation de plusieurs **grilles de protection.**
Des devis ont été établis afin de planifier ces interventions.



Foyer des campagnes

L'état des lieux a également fait apparaître **un plafond des toilettes fortement dégradé** et **un système de chauffage vétuste.**

Ces équipements doivent faire l'objet d'interventions adaptées.

Ascenseurs

Plusieurs défauts de conformité ont été relevés sur les ascenseurs de l'Église et de la Maison pour Tous. Les réparations nécessaires seront programmées afin de garantir la sécurité des utilisateurs et la conformité des installations.

Stade

Là encore, plusieurs interventions sont nécessaires :
les grilles interdisant l'accès au stade étaient endommagées. Elles ont été remplacées.
concernant **le terrain synthétique**, des trous ont été constatés. Un devis de réparation est en cours ;
les vestiaires et les douches nécessitent une remise en état et un entretien plus régulier.



Voirie

Plusieurs dossiers importants ont été repris.

Lotissement Le Sonnet d'Eulalie

La réception du chantier réalisé par Nexity n'avait jamais été effectuée.
Par ailleurs, la rue Ronsard avait été partiellement endommagée. Un accord a été trouvé afin de permettre la réfection de la partie concernée.



Réseau routier communal

De nombreux points noirs ont été identifiés, notamment **des soulèvements de chaussée provoqués par les racines des arbres.**
Des travaux seront réalisés progressivement afin de sécuriser les secteurs concernés.





Avenue de Montpellier : sécurité routière

La circulation sur l'avenue de Montpellier était devenue dangereuse.
L'installation de zébras équipés de balises J11 avait notamment été constatée comme favorisant une accélération du trafic.
Nous avons donc décidé de faire retirer ces dispositifs par les services techniques et de mettre en place **des feux récompense intelligents**, avec un objectif simple :
Réduire la vitesse, améliorer la sécurité de tous les usagers et faciliter la sortie des services de secours.

Les grands arbres de la commune

L'élagage réalisé précédemment n'était pas satisfaisant.
Un nouvel élagage, plus bas et mieux adapté, sera réalisé avant la fin de l'année afin de limiter les chutes de feuilles et de branches chez les riverains. Ces très grands arbres présentent une trop grande prise aux vents violents auxquels ils risquent d'être confrontés suite au dérèglement climatique annoncé, comme ce fut le cas dans le département voisin de l'Aude.



Obligations Légales de Débroussaillement

Elles ont été réalisées dès le mois d'avril jusqu'au début août autour du village sur les parcelles communales afin d'éviter qu'un incendie ne pénètre dans l'agglomération jusqu'à nos portes. A l'issue, nous avons immédiatement lancé l'entretien des espaces publics intra-muros comme promis.

Une priorité : entretenir avant de réparer

Cet état des lieux montre l'importance de remettre en place une véritable politique d'entretien préventif de notre patrimoine communal.

Notre objectif est simple : **ne plus attendre qu'un équipement soit hors service ou dangereux pour intervenir.**

Nous avons commencé par les situations les plus urgentes, notamment celles qui concernent la sécurité des enfants, des agents municipaux et des administrés.

D'autres interventions sont déjà programmées ou en cours d'étude.

Nous continuerons à vous informer régulièrement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des réparations.

Notre devise : **réparer ce qui doit l'être, sécuriser nos équipements et entretenir durablement notre commune.**



Histoire d'un trou

Après avoir été abandonné pendant plusieurs mois à compter de fin décembre 2025, le chantier de l'avenue de Maupas a été relancé par la nouvelle municipalité. Aujourd'hui, c'est terminé !

Après des mois de perturbations, nos efforts ont enfin payé !

La solution technique de reprise du point bas de l'avenue a fonctionné.
Bonne route à tous et restez prudents.







Un nouveau jeu au parc Paul Doumer

La sécurité des enfants reste une priorité.

Nous avons procédé au **remplacement de la balancelle située dans le parc face à la Mairie**, devenue dangereuse.

Cette installation comportant la mise en place de broyats a été validée par les services de contrôle agréés. Ce broyat amortit les chutes et laisse pénétrer les eaux de pluie vers la nappe phréatique.







Hommage aux services techniques

Dans ce premier journal d'informations municipales, je souhaite mettre à l'honneur celles et ceux qui œuvrent chaque jour, souvent dans l'ombre, mais dont le travail est essentiel à la vie de notre commune.

À travers cet article, nous voulons vous dire merci. Merci pour votre engagement, votre disponibilité, votre réactivité et votre professionnalisme.

Vous êtes souvent les premiers à intervenir lorsqu'un problème survient. Une panne, une dégradation, un équipement à réparer, une situation imprévue : vous êtes là et vous intervenez avec cette efficacité et cette rapidité qui permettent à notre village de continuer à fonctionner dans de bonnes conditions.

La mission qui incombe aux services techniques est vaste et exigeante.

Vous assurez, au quotidien, l'entretien et le suivi de nos écoles publiques, afin que les enfants, les enseignants et les personnels puissent évoluer dans des locaux accueillants et sûrs.

Vous veillez également à l'entretien de nos espaces publics, de nos bâtiments, de nos équipements et de notre cadre de vie. Vous contribuez ainsi directement à l'image et à la qualité de vie retrouvée de Mireval.

Vous êtes aussi présents sur notre réseau routier, pour assurer les réparations, l'entretien, la sécurisation et les interventions nécessaires, parfois dans l'urgence et dans des conditions difficiles comme cela a été le cas lors de la mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde « Pluies inondations » le 30 septembre 2026.

Et puis, il y a toutes ces interventions indispensables à l'organisation de nos festivités, cérémonies, manifestations sportives, culturelles et associatives. Installation, montage, démontage, branchements, signalisation, logistique, sécurisation… Derrière chaque manifestation réussie, il y a souvent votre travail.

Vous êtes ceux qui installent avant que les administrés arrivent, ceux qui rangent quand



Au 1er rang, de gauche à droite : Ghislain BOSC, M. le Maire, Michel JO, Jean-Pierre COMBIN.
2ème rang, de gauche à droite : Jérôme BASTIDE, Théos LAVILLENEUVE, Julien RIGAL, Nicolas ANDRÉ, Charly PERIN, David ROSIQUE, Gaëtan DUCHÉ.

la fête est terminée et que tout le monde est parti dormir, ceux qui interviennent quand un imprévu survient.

Votre travail demande de la polyvalence, des compétences techniques, mais aussi beaucoup de disponibilité, d'adaptation et parfois de patience.

Il demande surtout un véritable sens du service public.

Car entretenir une école, réparer une route, maintenir un espace public, préparer une fête ou intervenir en urgence, ce n'est jamais simplement accomplir un travail. C'est contribuer concrètement au bien-être des habitants et au bon fonctionnement de Mireval.

Nous savons aussi que votre travail est parfois difficile en pleine chaleur estivale ou en plein hiver, parfois physique, et qu'il n'est pas toujours visible. Pourtant, les administrés bénéficient chaque jour du résultat de vos efforts.

Au nom de la collectivité, des élus, des Mirevalaises et des Mirevalais et de tous ceux qui bénéficient de votre action, je tiens à vous dire notre reconnaissance la plus sincère. Merci pour votre disponibilité, votre réactivité, votre efficacité, votre implication.

Bravo à tous, et merci pour votre dévouement au service de notre village.

Robert ANDRÉ
Maire de Mireval

Rencontre avec Mme Carole Delga, présidente de la Région Occitanie

Le vendredi 15 mai 2026, Madame Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie, poursuivant sa grande tournée régionale, « La Région à vos côtés », a fait une halte remarquée à Mèze.

Ce moment convivial a permis d'échanger avec elle sur divers sujets.







Rencontre constructive à Mireval avec Monsieur le Sous-Préfet Ricard



Le mardi 28 juillet, la commune de Mireval a accueilli M. Ricard, le sous-Préfet, pour des échanges riches sur les enjeux locaux et les projets en cours.

Ce fut l'occasion de valoriser la dynamique territoriale et de renforcer les liens entre l'État et notre commune.





Commémorations

8 mai 2026





Lors du jour anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, nous nous sommes souvenus des sacrifices de chaque homme et de chaque femme pour libérer la France et l'Europe du national-socialisme allemand, vecteur de racisme et d'antisémitisme.

Honneur aux combattants de la liberté.

Le vendredi 8 mai 2026, à onze heures, quatre-vingt-un ans plus tard, la municipalité mirevalaise, comme toutes les autres communes françaises, a célébré l'armistice et la fin de la seconde guerre mondiale en rendant un vibrant hommage à toutes les femmes et à tous les hommes qui ont donné leur vie pour notre liberté.




Ce fut l'occasion pour Julia Biau, 14 ans, membre du Conseil Municipal des Jeunes Mirevalais, de prononcer un très beau discours qu'elle a elle-même préparé.



Remerciements à la chorale mirevalaise pour leur participation.

18 juin 2026







Le 18 juin 2026, nous nous sommes réunis au monument aux morts pour commémorer l'appel historique du Général DE GAULLE du 18 juin 1940, symbole de la résistance et de l'espoir face à l'oppression nazie.




Nous avons rendu hommage à ceux qui, par leur courage, ont permis la libération de notre pays. Nos pensées vont aux combattants dont le sacrifice et la détermination restent une source d'inspiration pour les générations futures.

Nous remercions chaleureusement les élus, les représentants des associations d'anciens combattants et le public présent pour leur engagement dans la transmission de cette mémoire collective.




Ensemble, nous perpétuons le devoir de mémoire et les valeurs de liberté.

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de notre commune poursuit son engagement avec une équipe présente, dynamique et à l'écoute. La nouvelle aide aux courses rencontre déjà un bel accueil mais nous tenons à préciser que celui-ci est réservé aux personnes isolées, âgées, sans permis de conduire et sans famille à proximité pour les y emmener.

Quant au Café-Jeux, il est devenu un rendez-vous hebdomadaire apprécié, placé sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

« Marchons ensemble » rassemble désormais plus d'une trentaine d'inscrits, tandis que les sorties cinéma continuent d'attirer chaque mois de nombreux participants.

L'atelier culinaire se structure également, avec une formation des élus du CCAS aux règles d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Une réorganisation interne a été engagée afin d'améliorer la traçabilité et le suivi des actions, tout en régularisant certaines procédures administratives.

Après quelques ajustements nécessaires, le fonctionnement se consolide progressivement. Des projets sont déjà en préparation pour continuer à créer du lien, accompagner et répondre aux besoins de chacun.



Après-midi Café-Jeux



Au programme : de bons jeux, de nombreux éclats de rire et de délicieux goûters partagés dans la bonne humeur.

Merci à toutes les personnes présentes chaque semaine pour ce beau moment de convivialité.

À très bientôt pour un prochain après-midi placé sous le signe du plaisir et du partage.



Marchons Ensemble !

Tous les mercredis, le CCAS de Mireval organise des balades gratuites et adaptées à tous.
Rendez-vous à 14 h 15 place de la mairie.
Inscription obligatoire :
ccas@mireval34.fr ou 04.67.53.81.89

Parce que marcher ensemble, c'est bien plus qu'une activité physique : c'est aussi l'occasion de créer du lien, de partager de beaux moments et de profiter des richesses de notre territoire. Continuons à marcher, à partager et à créer de beaux moments tous ensemble !











Toujours à vos côtés

Durant cet été caniculaire et aussi dans vos gestes du quotidien, nous sommes à vos côtés.

Registre Communal des personnes vulnérables (RCPV)
Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas d'activation d'un plan d'alerte et d'urgences, et permet d'assurer un contact régulier avec ces personnes, comme par exemple dans le cas de catastrophes naturelles ou du plan canicule.
Les personnes concernées doivent s'inscrire au préalable auprès du Mireval CCAS.
Informations et réservations par mail :
ccas@mireval34.fr ou par tél 04 67 53 81 89.







Associations

Depuis 6 mois, notre équipe est engagée au côté des associations.

A notre arrivée, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint et avec des moyens limités, nous avons découvert une situation nécessitant de nombreux ajustements et quelques interventions urgentes.

Il nous faut aujourd'hui avancer en privilégiant les besoins essentiels et en recherchant des solutions concrètes, réalistes et durables.

Nous avons commencé à rencontrer les présidentes et les présidents ainsi que leurs représentants pour inventorier leurs priorités.

Notre objectif est d'établir un calendrier d'actions réalistes pour continuer à avancer ensemble, étape par étape.

Au cours de notre forum associatif, nous avons proposé à chaque association de signer le manifeste contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport et plus largement dans le monde associatif. Nous avons nous-mêmes signé ce manifeste au titre de la commune lors d'une rencontre organisée par la municipalité Vicoise.

Forum des associations

















Le dimanche 6 septembre, l'Esplanade Simone Veil s'est animée au rythme des échanges, des rencontres et des démonstrations !

Monsieur le Maire, Robert ANDRÉ et Madame l'Adjointe aux sports, associations et culture, Martine ASSENCIO ont lancé ce temps fort en saluant l'implication de toutes les associations et la diversité des activités proposées aux administrés.

Une matinée riche en rencontres, M. le Maire a pris le temps d'échanger à chaque stand avec les responsables associatifs, permettant de recueillir leurs retours et leurs besoins.
Des animations qui ont séduit le public, démonstrations de danse qui ont fait danser les spectateurs et les initiations au judo, au handball et au tennis qui ont captivé petits et grands. L'ambiance était au beau fixe !
Un impact concret pour les associations qui grâce à votre mobilisation et d'une importante participation, de nombreuses structures pourraient voir leur nombre d'adhérents augmenter significativement. Une belle preuve que la vie associative mirevalaise est plus dynamique que jamais !

Un remerciement à :
Tous les bénévoles des associations pour leur engagement et leur accueil.
Vous, Mirevalaises et Mirevalais pour votre présence et votre enthousiasme.
Aux agents municipaux pour la préparation de cet événement de rentrée.

On vous souhaite une excellente année auprès des associations sportives, culturelles, artistiques et de loisirs !

Culture

La nouvelle saison culturelle a débuté. Vous trouverez sur l'agenda du Centre Culturel Léo Malet sa programmation. Nous y reviendrons en détail dans notre prochaine publication.

En supplément, un spectacle offert abordera avec humour divers thèmes de notre santé. Ce spectacle gratuit, ouvert à tous, fera l'objet d'une communication spéciale. A l'issue, il sera suivi d'un débat animé par des professionnels de la santé.



Festivités

Nous avions à cœur de faire vivre le village avec des événements et des fêtes qui rassemblent petits et grands, jeunes et anciens.

C'est chose faite ! La fête de la musique, absente de nos festivités depuis quelques années, a connu un franc succès. Elle a été animée par deux groupes mirevalais dans la bonne humeur avec l'envie unanime de prolonger le moment !

Le public a largement répondu présent à la fête du muscat. Des tables ont dû être rajoutées, en cours de soirée, pour satisfaire la demande.

Retour aux traditions avec la fête des vendanges, dans une ambiance de féria avec ses taureaux et ses animations autour de la culture taurine qui ont permis aux jeunes de montrer leurs talents de razeteurs et aussi leur courage. Le repas a été agrémenté par la délicieuse paëlla proposée par le Comité des fêtes. Les danseuses sévillanes Mirevalaises et le groupe des Gipsys nous ont régalés jusqu'au bout de cette journée.

Sans oublier la fête locale parfaitement réussie. Les forains, sollicités par la municipalité, ont gentiment offert un tour de manège à chaque enfant fréquentant nos écoles. Un grand merci à eux.

Fête locale

Ouverture de la fête locale le 5 juin 2026 suivi de l'apéritif servi par la municipalité.











Fête de la musique

La Fête de la Musique, organisée par la municipalité, a connu un véritable succès ! Merci aux artistes des deux groupes locaux «ZANDER» et «BIZBIZ», au Comité des Fêtes de Mireval et à tous les participants pour cette soirée conviviale et culturelle.



Mireval les finances pour vous

Dès le jour de notre entrée en fonction, nous avons immédiatement pris en main les dossiers qui nécessitaient des décisions et des actions concrètes.
Notre souci a été de rétablir une gestion rigoureuse et responsable de la commune, tout en répondant aux besoins des Mirevalais.

Des économies pour financer les priorités

Nous avons commencé par réaliser une expertise de l'ensemble de nos consommations afin d'identifier les économies possibles et de mieux maîtriser les dépenses de la commune.
Cette démarche nous a notamment permis de prendre une décision attendue par les parents d'élèves et les enseignants : installer la climatisation dans les 10 classes des écoles, sans dégrader les comptes du village.

L'avenue de Maupas : un chantier qu'il a fallu reprendre en main

Nous avons également dû prendre des décisions pour permettre l'achèvement de l'avenue de Maupas, un chantier que nous avons trouvé dans une situation particulièrement difficile.
Contrairement à ce qui a pu être affirmé, les importantes pluies des mois de décembre et janvier ne peuvent pas, à elles seules, expliquer les retards. Nous avons surtout constaté une situation qui nécessitait une reprise en main du dossier.
Il a fallu intervenir fortement auprès de la maîtrise d'oeuvre et des différents intervenants pour faire avancer les travaux.
Des solutions techniques simples ont finalement permis de débloquer la situation : pompage des eaux, installations d'un drain et d'un enrochement ont permis enfin l'ouverture de la chaussée à la circulation.
En revanche, compte tenu des conditions dans lesquelles les travaux dans leur globalité ont été exécutés, nous avons refusé de prononcer la réception des travaux en l'état.

Des anomalies découvertes dans les équipements communaux

Notre prise de fonction nous a également permis de découvrir plusieurs difficultés sur des réalisations déjà effectuées.
Au Poste de Police, nous avons découvert une situation anormale concernant les panneaux solaires : ceux-ci avaient effectivement été installés, mais le choix du matériel ne permettait pas de mettre en place une batterie pour utiliser la nuit l'électricité produite en journée.
Ainsi, l'électricité produite en excédent pendant la journée est injectée sur le réseau gratuitement, sans pouvoir être utilisée directement par la commune la nuit.

Des subventions toujours en attente

À ce jour, 291 065 € de subventions accordées restent à percevoir, tandis que deux demandes de subventions représentant 167 464 € ont été refusées au motif que le local des festivités n'était pas une priorité ni pour le Département, ni pour l'État.
Ces montants montrent l'importance d'un suivi rigoureux des dossiers de financement et de la nécessité d'anticiper les conditions de versement des subventions.

Une gestion plus rigoureuse des achats

Afin de limiter les dépenses et de mieux contrôler l'utilisation de l'argent public, nous avons mis en place des règles d'autorisation des achats.
Désormais, les dépenses ne peuvent plus être engagées sans respecter un circuit de validation défini, avec notamment le visa des adjoints concernés et en bout de ligne, la signature de M. le Maire.
Chaque euro dépensé doit être justifié, contrôlé et utile à la commune.
Notre responsabilité est de remettre de l'ordre dans les dossiers, de maîtriser les dépenses et de réaliser les investissements nécessaires à Mireval.
Nous avons choisi d'agir plutôt que de laisser les difficultés s'installer.

Dernière minute : Une bonne et une mauvaise nouvelle

1/ Centre Culturel Léo Malet

Comme l'ensemble des bâtiments de notre commune, le CCLM paye aujourd'hui l'absence d'entretien des 20 dernières années. Après l'appel du régisseur, nous avons organisé une expertise pour connaître l'état réel de notre beau bâtiment.
Les travaux à réaliser d'urgence sinon risque de fermeture sont les suivants :
- Remise en état des lances d'incendie, devis en attente ;
- Changer les treuils et les câbles de deux cintres, devis de 7 164 €.

Les travaux nécessaires pour une utilisation normale du bâtiment :
- Changement de la pompe à chaleur qui ne fonctionne plus normalement pour le moment non réparable à cause du gaz qu'elle contient. Estimation 120 000 € ;
- Isolation de toutes les gaines, portes et plafond qui rendent le système hyper énergivore.

Les devis sont en attente, au prix actuel de l'énergie, nous ne pouvons pas continuer comme cela, le coût pour la commune est bien supérieur à la décision de rallumer l'éclairage la nuit.
Ce qui est plus grave, c'est le non-respect des consignes d'entretien des gradins rétractables pendant 20 ans a entraîné une détérioration prématurée de la dalle par poinçonnement des roues sur les joints de dilatation de la dalle. Il faut donc refaire la dalle et changer l'ensemble des roues des gradins.
Les devis ont été demandés et vous en serez informés.

2/ Comptes de la commune

Pour répondre aux inquiétudes de M. Durand, lors du dernier conseil municipal, nous avons procédé à un arrêté de comptes de la commune au 24 septembre, les effets de notre gestion commencent à porter leurs fruits.
Nous atteindrons un résultat d'exploitation de la section de fonctionnement de 800 000 € par contre, la section d'investissement sera en déficit de 399 000 €, plombée par un report de déficit de l'année 2025 de 450 000 €.

RETOUR SUR LE PROGRAMME DE L'ÉQUIPE « MIREVAL DEMAIN » CONDUITE PAR C.DURAND

Analyse financière et prospective d'octobre 2025

Souvenez-vous que dans la page 6 du programme de l'équipe « Mireval demain », conduite par C. DURAND, il était proposé de restructurer et rénover durablement le groupe scolaire pour la somme de 5 650 000 € TTC avec une tranche optionnelle (végétalisation des cours) de 655 000 € TTC. Parfait !



UN PROJET CADRÉ

» Surface de plancher estimée : 2 896 m²

» Coût prévisionnel : 5 650 000 € TTC

» Tranche optionnelle (végétalisation des cours) : 655 000 € TTC

» Le projet intègre les exigences environnementales : référentiel BDO, rénovation énergétique, RE2020

autre époque, ne répondent plus pleinement aux exigences d'aujourd'hui : confort thermique insuffisant en période de fortes chaleurs, organisation des espaces à repenser.

Végétaliser les cours : protéger et rafraîchir

Les cours d'école sont des lieux de vie à part entière. Elles doivent être des espaces protégés, agréables et adaptés aux réalités climatiques.

Le projet prévoit la poursuite et l'amplification de la végétalisation des cours :

» Plantation d'essences adaptées au climat méditerranéen ;

» Création de zones ombragées ;

» Désimperméabilisation partielle des surfaces ;

» Espaces favorisant à la fois le jeu, le repos et la biodiversité.

Double objectif :

» Réduire les îlots de chaleur ;

» Améliorer la qualité de vie quotidienne des enfants.

6 Mireval, demain

Or, nous avons été destinataires d'une analyse financière et prospective (Audit comptable remis en novembre 2025 aux élus sortants) réalisée en octobre 2025 qui a analysé les comptes municipaux des années 2020 à 2024 et réalise une projection des comptes 2025 à partir du budget avec une prospective jusqu'en 2032.

Cet audit, après avoir fait le point de l'état des finances, atteste que même sans le coût du projet de restructuration et rénovation du groupe scolaire, les comptes mirevalais présentent une situation tendue et expose deux scénarios :

VILLE DE MIREVAL

Analyse financière actuelle et prospective

02.

RÉSULTAT : UNE SITUATION TENDUE INDÉPENDAMMENT DU PROJET ÉCOLE

Sans projet école

	K€	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	Budget 2025
Dép. d'investissement hors emprunts	*Dépenses budgétées*		*2 556*	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	
	dont Travaux récurrents			*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	*500*	
	dont projet Ecole										
	Taux de réalisation		*90,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	*100,0 %*	
	Dépenses invest hors dette (A)	**851**	**2 301**	**500**	**500**	**500**	**500**	**500**	**500**	**500**	**2 556**
Recettes d'investissement hors emprunts	*Recettes subventions budgétées*		*453*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*100*	*453*
	Taux de réalisation		*90 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	*100 %*	
	Recettes subventions réalisées	379	408	100	100	100	100	100	100	100	
	Taux de subventionnement	*45 %*	*18 %*	*20 %*	*20 %*	*20 %*	*20 %*	*20 %*	*20 %*	*20 %*	*18 %*
	Produit des cessions	4									-
	FCTVA	57	143	119	321	70	70	70	70	70	114
	Taxe d'aménagement	51	45	45	45	45	45	45	45	45	40
	Recettes invest hors emprunts (B)	**491**	**596**	**263**	**466**	**215**	**215**	**215**	**215**	**215**	**644**
Besoin de financement des investissements (A-B)		**360**	**1 705**	**237**	**34**	**285**	**285**	**285**	**285**	**285**	**1 912**
en % des dépenses d'investissement		*42 %*	*74 %*	*47 %*	*7 %*	*57 %*	*57 %*	*57 %*	*57 %*	*57 %*	*75 %*

D'une part, que le projet de restructuration et rénovation du groupe scolaire estimé entre 5 000 000 € et 7 000 000 €, même subventionné hypothétiquement à hauteur de 1 400 000 €, (voir ci-dessous) ne serait pas tenable pour la collectivité Mirevalaise sans effort significatif sur la section de fonctionnement dont il faudrait réduire la voilure (Baisse du nombre de salariés ? Réduction des achats et des fournitures de fonctionnement ? Ou les deux ?).

LES HYPOTHÈSES D'INVESTISSEMENT

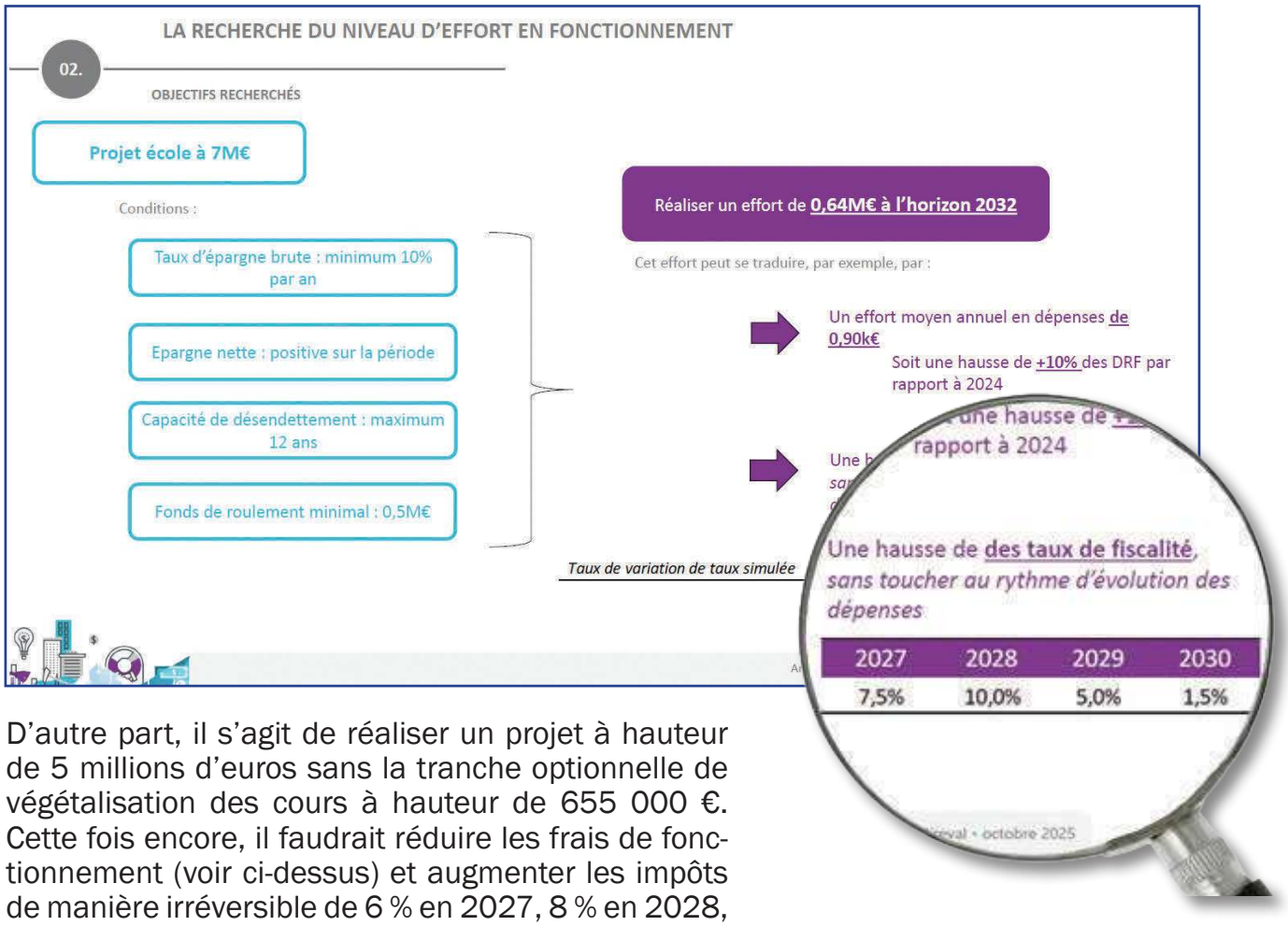
Estimation du montant du projet école : **Entre 5 et 7M€**

Montant des investissements annuels récurrents : **0,5M€/an**

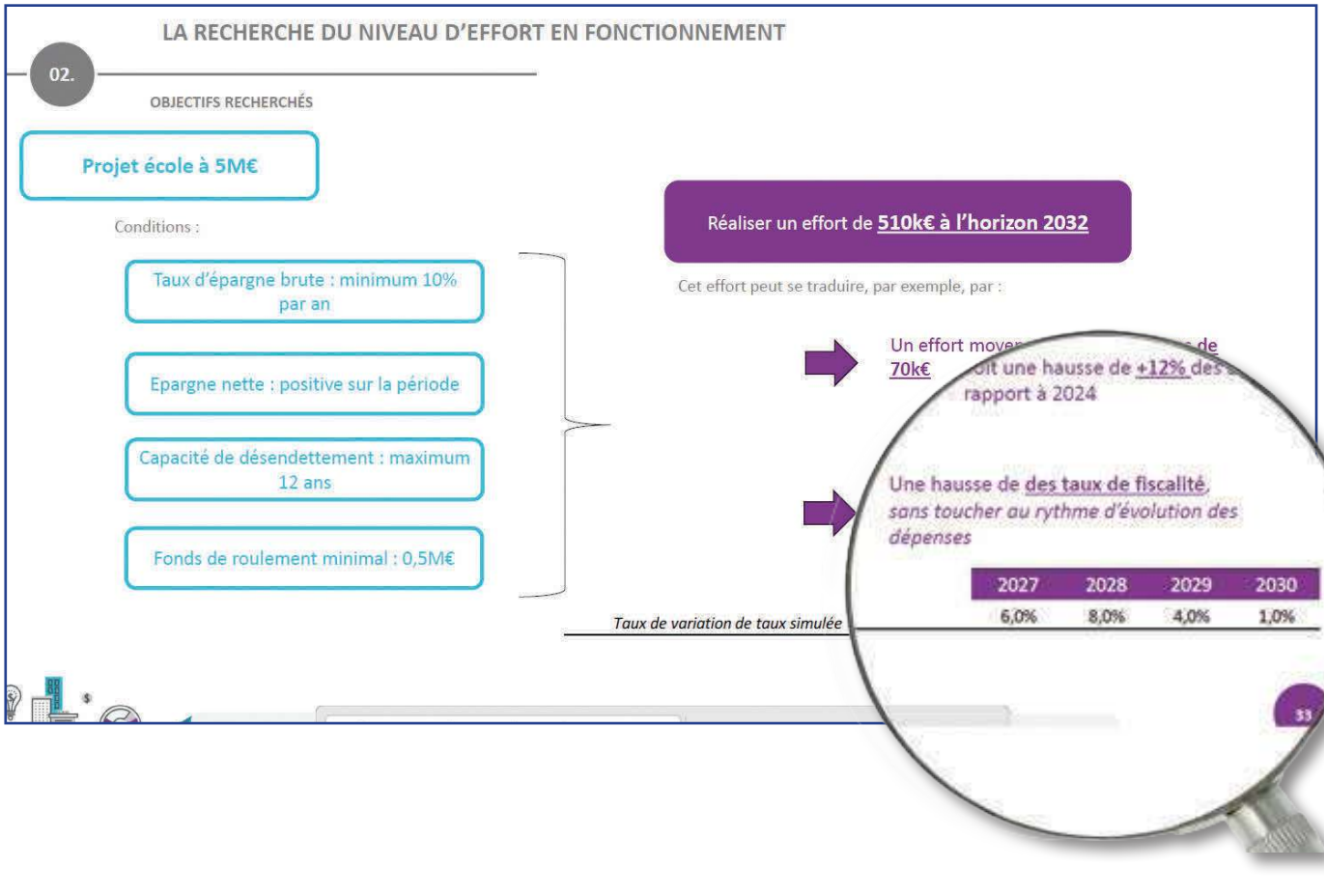
subvention hypothétique de l'école de 20%, soit : **1,4M€**

Investissement en K€	Budget 2025	Réalisé au 15-09-2025		CA projeté 2025	Hypothèse prospective à compter 2026
RECETTES					
Les subventions	453	408	90%	408	2025 : subventions budgétées, taux de réalisation de 90% A partir de 2026 : taux de subvention, à hauteur de 20% des investissements, hors école
Le FCTVA	114	143	125%	143	2025 : le montant réalisé au 15-09-2025 A compter de 2026 : Le FCTVA simulé avec une hypothèse d'éligibilité de 85% des dépenses n-2 (moyenne d'éligibilité constatée sur les exercices passés)
Taxe d'aménagement	40	45	112%	45	2025 : le montant réalisé au 15-09-2025. maintien du montant 2025 à compter de 2026
Autres recettes d'investissements	37	0	0%	0	2025 : le montant réalisé au 15-09-2025. maintien du montant 2025 à compter de 2026

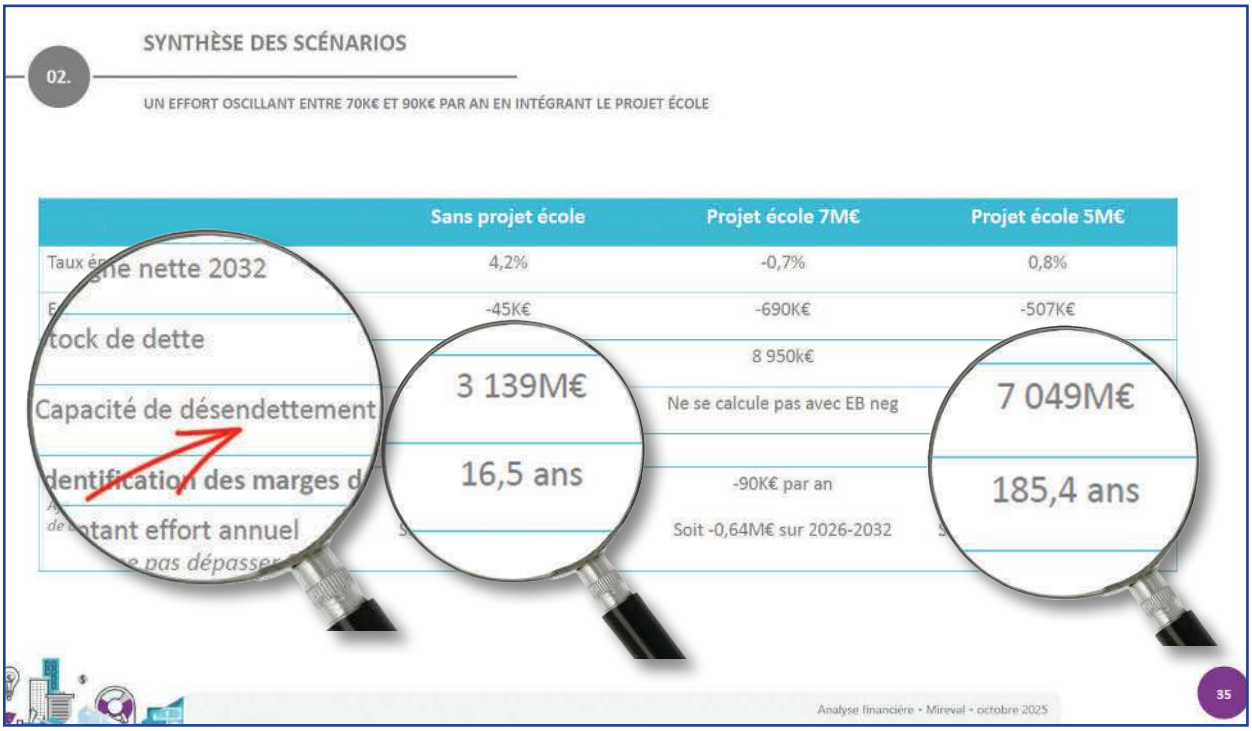
Dans le même temps, cet audit indique aux élus qu'avec un projet à 7 millions d'euros, il faudrait augmenter les taux de fiscalité de 7,5 % en 2027, 10 % en 2028, 5 % en 2029 et 1,5 % en 2030, soit 24 % au total sur une période de quatre années sans possibilité de retour en arrière sans oublier le remboursement des crédits contractés.



D'autre part, il s'agit de réaliser un projet à hauteur de 5 millions d'euros sans la tranche optionnelle de végétalisation des cours à hauteur de 655 000 €. Cette fois encore, il faudrait réduire les frais de fonctionnement (voir ci-dessus) et augmenter les impôts de manière irréversible de 6 % en 2027, 8 % en 2028, 4 % en 2029 et 1 % en 2030, soit une augmentation de 19 % sur quatre années.



La lecture de cet audit financier, financé avec l'argent des contribuables Mirevalais démontre que ce qui a été présenté dans la campagne électorale comme un projet cadré par l'équipe « Mireval Demain » n'était en réalité qu'un scénario abusif et disproportionné pour notre commune.
En conclusion, le projet envisagé n'était pas soutenable financièrement !



Les scénarios ci-dessus présentent pour un projet à 5 M€ un désendettement à 185,4 ans.
En revanche, force est de constater qu'aucuns travaux ou aménagements n'ont été réalisés dans les écoles pendant les 12 années où l'équipe sortante a géré notre commune.

Aujourd'hui, notre équipe s'est déjà mise à l'œuvre et étudie les possibilités de rénovation et d'amélioration du « Groupe scolaire » vétuste et non approprié au bien-être des enfants Mirevalais scolarisés !

Nous envisageons, dans les mois et les années à venir, d'améliorer significativement toute la structure dans son ensemble tout en respectant les possibilités financières dont dispose notre village pour éviter toute augmentation des taux de fiscalité !

Bien évidemment, l'opération projetée par M. C. DURAND et son équipe est annulée.

Nous ne manquerons pas de vous informer prochainement des premiers changements programmatiques proposés.

Cordialement,

Le Maire, Robert ANDRÉ.

Mention : Un autre projet plus récent, datant de novembre 2025, prévoyait une augmentation des impôts locaux de 25,7 % pour un projet à 7 millions sur la même période et pour un projet à 5 millions, l'augmentation programmée était de 20,3 %. A noter que cette fois pour deux projets, il était impossible de calculer la capacité de désendettement, alors que cette dernière ne doit en principe pas dépasser 12 années.

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Mireval, demain

Un avenir à préparer… à expliquer

Sept voix. C'est l'écart qui a séparé les deux premières listes au second tour des municipales, dans une triangulaire où aucune liste n'a atteint 40 % des suffrages.

Un résultat aussi serré mérite que chaque question soit examinée jusqu'au bout. Nous avons exercé les recours prévus par la loi. Le Conseil d'État a été saisi, nous attendons sa décision d'ici la fin de l'année.

La vie municipale, elle, continue.

Durant la campagne, la liste de R. André annonçait vouloir réduire les charges de fonctionnement. Pourtant depuis mars de nouvelles dépenses sont créées, d'autres augmentent. Seront-elles compensées ailleurs ? Encore faut-il le démontrer.

Depuis le conseil municipal du 5 juin, nous demandons des chiffres. Un bilan énergétique avait été annoncé pour fin août. Nous l'avons réclamé le 31 août. À ce jour, toujours rien.

Mais les enjeux ne sont pas que budgétaires. Les 53 jours de canicule de cet été montrent combien l'adaptation de nos bâtiments publics est urgente. C'est pourquoi nous défendons une rénovation globale du groupe scolaire : isolation, ombrage, végétalisation, désimperméabilisation des cours et confort en toute saison. Climatiser des bâtiments non rénovés ne peut remplacer une stratégie d'adaptation au changement climatique.

Portée par le programme « Mireval, demain », cette vision n'a pas suffisamment convaincu. Pourtant travaillée et chiffrée, elle était réaliste et répondait aux enjeux d'avenir. Fidèles à nos convictions, nous continuerons à défendre nos choix et à demander que ceux de la majorité soient chiffrés, cohérents et assumés. Cela ne signifie pas nous opposer par principe : nous avons voté et voterons les délibérations que nous estimerons bénéfique et adaptées pour le Mireval de demain.

Nos quatre élus prennent toute leur place dans le débat municipal, avec une exigence simple : que les Mirevalaises et Mirevalais sachent où va leur commune, à quel coût et avec quelle vision.

Les élus Mireval, demain

Mireval C'est Vous

Mireval C'est Vous : une opposition constructive.

Quelques mois se sont écoulés depuis les élections municipales. Fidèles à nos engagements, nous poursuivons notre action avec un seul objectif : servir l'intérêt général. Nous refusons les affrontements stériles et les joutes verbales qui, malheureusement, perdurent aujourd'hui. Les querelles d'ego ne font pas avancer Mireval. Le travail sérieux mené par notre équipe dans le cadre de la révision du PLU a permis la prise en compte de nos remarques, notamment sur la gestion des eaux pluviales, apportant davantage de clarté aux règles applicables à chacun. Par ailleurs, plusieurs propositions portées lors de notre campagne sont aujourd'hui devenues réalité : rétablissement de l'éclairage nocturne, aide aux courses ou encore climatisation du groupe scolaire. Notre équipe reste vigilante, disponible et à votre écoute. Retrouvez-nous sur notre page Facebook « Mireval C'est Vous ». Ensemble, continuons à construire l'avenir de notre village.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Unir Mireval

Réponse aux élus de Mireval, demain

Mireval : préparer l'avenir, c'est aussi assumer les responsabilités du présent.

Le résultat des dernières élections municipales a été serré. Sept voix ont séparé les deux premières listes dans une triangulaire. Ce résultat mérite le respect de tous. Le recours engagé devant le Tribunal administratif de Montpellier a rejeté la protestation de l'équipe « Mireval Demain » par jugement en date du 26 mai 2026. Un mois plus tard, cette liste a saisi le Conseil d'État pour contester auprès de la plus haute juridiction la décision prononcée par la juridiction administrative montpelliéraine. Trois mémoires ont été déposés contre ce jugement qui pourtant a dit le droit. Les recours engagés suivent leur cours légal et le Conseil d'Etat rendra sa décision en toute indépendance. Dans l'attente, il appartient à chacun de respecter les électeurs, les institutions et de poursuivre le travail municipal dans l'intérêt général.

Gérer une commune, c'est faire des choix, les expliquer et les assumer.
La maîtrise des dépenses de fonctionnement constitue un objectif important, mais elle ne signifie pas qu'aucune

dépense nouvelle ne doit être engagée. Une commune doit répondre aux besoins des habitants, assurer la continuité des services publics, entretenir son patrimoine et faire face à des situations parfois imprévues. Certaines dépenses peuvent être nécessaires, voire indispensables comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes.

La véritable question n'est donc pas de savoir si une dépense augmente, mais de comprendre pourquoi elle augmente, à quel besoin elle répond et comment elle s'inscrit dans l'équilibre général du budget. C'est sur la base des chiffres, des décisions votées et de leurs conséquences financières que le débat doit avoir lieu, sans conclusions hâtives, ni procès d'intention.

Concernant le bilan énergétique demandé, nous avons été contraints d'attendre quelques jours encore pour avoir une véritable vision. Ce document a permis d'éclairer les décisions à venir. Sa présentation doit s'appuyer sur des données fiables et exploitables afin que les investissements envisagés soient pertinents et hiérarchisés. De fait, les subventions obtenues à hauteur de 40 % vont nous permettre, au cours de l'année prochaine, le remplacement total de l'éclairage public par les lampadaires équipés d'ampoules LED. Parlons d'économie !

L'avenir du groupe scolaire exige une ambition réelle, mais aussi une méthode rigoureuse.

Les épisodes de fortes chaleurs rappellent que le confort des enfants, des enseignants et des personnels doit être une priorité. Nous y avons répondu positivement en climatisant toutes les classes dès le week-end de l'Ascension. Isolation, protection solaire, végétalisation, désimperméabilisation des cours et amélioration de la ventilation sont autant de pistes que nous étudions très sérieusement. Comme vous avez pu le constater dans les pages précédentes la municipalité sortante avait une toute autre politique.

Pour autant, affirmer qu'une rénovation globale constitue la meilleure solution ne suffit pas de le dire, encore faut-il que ce soit économiquement réalisable et en démontrer la faisabilité.

Il faut établir un diagnostic précis des bâtiments, ce que nous avons réalisé avec le conseil d'entreprise spécialisé et si nécessaire comparer les scénarios possibles, évaluer les économies d'énergie attendues, chiffrer les investissements, identifier les aides mobilisables et mesurer les conséquences sur les finances communales. Comme vous avez pu le constater en lisant les pages précédentes, la rénovation annoncée, lors des dernières élections municipales par l'équipe sortante est éloquente ! L'augmentation des impôts proposée est insoutenable pour nos administrés.

Il ne s'agit pas d'opposer la rénovation à toute autre intervention. Des mesures d'urgence que nous avons prises nous semblent bien accueillies par les personnels, les parents d'élèves et les élèves. Elles ont permis de satisfaire un besoin vital pour protéger les enfants, tandis que des travaux structurels demandent une programmation cohérente et beaucoup de temps. L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre urgence, efficacité énergétique, confort d'usage et soutenabilité financière. Concernant le coût pour la commune des dépassements de consommation électrique sur la période de mai à début septembre s'élève à la somme de 180 €, soit 1 MW de plus que l'année précédente qui avait été moins chaude.

Une stratégie climatique sérieuse ne se résume ni à une solution unique, ni à une annonce de programme. Elle doit reposer sur des études, des priorités partagées et des engagements réalistes, dont les administrés pourront suivre l'avancement. On ne peut pas nous demander en 6 mois de présenter un plan précis de rénovation des écoles. Par contre, votre projet est estimé non réalisable selon l'étude financière que vous avez commandée sur les deniers de la commune pour votre programme.

Le débat démocratique doit porter sur les solutions, pas sur les procès d'intention.

Nous prenons acte du fait que les élus de « Mireval demain » souhaitent défendre leur programme et exercer leur rôle d'opposition. C'est légitime. Leur responsabilité est de questionner les décisions de la majorité ; celle de la majorité est d'expliquer ses choix en temps opportun, de rendre compte de son action et de prendre les décisions nécessaires au fonctionnement de la commune.

Demander des comptes ne dispense personne de reconnaître les contraintes auxquelles une nouvelle municipalité est confrontée à la gestion de la majorité précédente.

De même, défendre un programme ne suffit pas à établir qu'il serait plus efficace ou moins coûteux qu'une autre approche. Ce sont les faits, les études et les résultats d'exploitation qui doivent permettre de trancher.
Nous sommes favorables à un débat municipal exigeant, fondé sur des données vérifiables, des propositions concrètes et une volonté commune de faire avancer Mireval. Les désaccords sont naturels dans une démocratie locale ; ils ne doivent jamais servir « son égo » et ne doivent jamais faire oublier l'essentiel : l'intérêt des Mirevalaises et des Mirevalais.

Préparer l'avenir, c'est donc agir dès aujourd'hui, avec ambition mais sans précipitation, avec transparence mais sans polémique et avec une exigence constante : **chaque euro dépensé doit répondre à un besoin identifié et chaque projet doit pouvoir être expliqué, financé et assumé.**

C'est dans cet esprit que nous entendons poursuivre notre action au service de Mireval et de ses habitants.

Les Élus de la majorité « Unir Mireval »

Réponse aux élus de Mireval C'est Vous

« Une opposition constructive », très bien. Encore faut-il que la communication ne se substitue pas aux faits.

Présenter comme des « réalisations » de campagne le rétablissement de l'éclairage nocturne ou la climatisation du groupe scolaire mérite tout de même quelques précisions : une opposition peut faire des propositions, mais elle ne peut pas sérieusement s'attribuer la mise en œuvre de décisions prises et financées par la commune, d'autant qu'il s'agit d'éléments de notre programme publiés dès le mois de février 2026 bien avant tous les autres candidats. Tous les administrés peuvent en attester.

Quant à la révision du PLU, faire croire que quelques remarques même retenues auraient, à elles seules, permis de « clarifier les règles » relève davantage de la communication politique que d'un bilan objectif. Le PLU est un travail collectif, encadré par des procédures et des obligations réglementaires, et non la propriété d'une équipe politique.

Enfin, dénoncer les « querelles d'ego » et les « affrontements stériles » tout en publiant un texte essentiellement consacré à se mettre en valeur est pour le moins paradoxal.

Les Mirevalais sont parfaitement capables de faire la différence entre une proposition, une contribution, une décision et une réalisation.

L'opposition a toute sa place dans la vie municipale. Elle doit contrôler, proposer et alerter. C'est utile à la démocratie. Mais cela suppose aussi de rester honnête sur ce qui a réellement été fait, par qui, et dans quelles conditions.

À Mireval, les habitants méritent mieux que des effets d'annonce : ils méritent des faits, des actes, du travail, de la transparence et un véritable débat de fond, ce que vous n'abordez jamais.

ÉTAT CIVIL — ÉVÉNEMENTS DE JANVIER À SEPTEMBRE 2026

Naissances (hors commune)

Ambroise, Masoandro, Henri DEMERGERS
né le 3 janvier 2026 à Montpellier
Lucciano, Emmanuel, Daniel DA CRUZ
né le 13 janvier 2026 à Montpellier
Lenny, Sacha LE YONDRE
né le 29 janvier 2026 à Montpellier
Harûn, Zackaria BLANCO
né le 9 février 2026 à Montpellier
Ewen, Julien, Robert ALFARA
né le 13 février 2026 à Montpellier
Ariana, Cali, Romane BARBARIE
née le 17 février 2026 à Sète
Timéo, Sébastien DAGNEAUX
né le 1er mars 2026 à Montpellier
Gabin REILHAN né le 12 mars 2026 à Montpellier
Pablo, Michel MAHIQUES né le 2 avril 2026 à Montpellier
Diogo, Anthony MOREIRAS LLOPEZ
né le 28 avril 2026 à Montpellier
Élise, Marie, Sylvie JOUCLA
née le 25 juin 2026 à Sète
Anna, Alice, Samantha FORMA
née le 29 juin 2026 à Montpellier
Lucas, Marc, Andrea TEULADE HUGON
né le 20 août 2026 à Montpellier
Milann, Luis, Sarkis KERMEZIAN FILIPE
né le 27 août 2026 à Montpellier
Noëlia, Sandra, Muriel THÉARD
née le 1er septembre 2026 à Montpellier
Taylon, Auguste, Stephan FAVREAU
né le 2 septembre 2026 à Montpellier

Mariages

Loïc, Michel, Robert ETIENNE et Estelle SALMON
mariés le 18 avril 2026

Alexandre BRUGUIER et Ophélie, Axelle, Sandy BOSC
mariés le 9 mai 2026

Lionel, Pierre, Alain RUBIES et Yolande, Francine, Aline JACONO
mariés le 23 mai 2026

Luc, Claude WOHLWEND et Carole, Jeanine GALLE
mariés le 2 juin 2026

Enzo, Pascual, Bruno BABOU et Casilda, Fériale HELAILI
mariés le 5 juin 2026

Alexandre, Jean-Jacques BESLOT et Sarah, Lise, Aude ARTIGNAN-JEANJEAN
mariés le 13 juin 2026

Gaël, Grégory, Benoît LAPEYRE et Audrey, Frédérique CLAUS
mariés le 27 juin 2026

Kevin, Edouard, Henri, Pierre TIGRESSE et Cassandra, Camille JANTIN
mariés le 11 juillet 2026

Théo, Paulo DA CRUZ et Ines, Rose-Marie ROSALES
mariés le 18 juillet 2026

Steve, Manantsoa, Andrianina ANDRIANATONY et Floriane, Christelle POUGAUD
mariés le 1er août 2026

Julien, Roland MURAT et Sandie, Lysiane, Natacha LONGUEVILLE-GUIBEAU
mariés le 1er août 2026

Décès

Lucette, Marie STENTA veuve BON
décédée le 26 décembre 2025 à Sète

Geneviève, Anne, Marie, Célestine BOUSQUET veuve JOUBERT décédée le 3 janvier 2026 à Mireval

Madeleine, Suzanne LAZARO veuve BERTIN
décédée le 8 janvier 2026 à Cournonsec

Jacques, Séverin, Louis MARTY
décédée le 25 janvier 2026 à Mireval

Laurence, Paulette PAOLILLO veuve PLUCHINO
décédée le 25 janvier 2026 à Montpellier

Georges, Léon, Jean LOUICHON
décédée le 26 janvier 2026 à Saint-Jean-de-Védas

Annie, Janine, Micheline BOURQUIN veuve MARQUET
décédée le 30 janvier 2026 à Mireval

Claudie, Michèle, Renée NOBIZELLI épouse EXIGA
décédée le 31 janvier 2026 à Saint-Jean-de-Védas

Jacques, Jean, Marie ROURE
décédé le 10 février 2026 à Mireval

Claude, Marie LLOVET veuve POLIS
décédée le 11 février 2026 à Mireval

André, Eugène VALAT
décédé le 16 février 2026 à Mireval

Jean-Paul DAGUIN
décédé le 24 février 2026 à Saint-Jean-de-Védas

Jacques, René TERRAL décédé le 24 mars 2026 à Sète

Yves, Lucien RUIZ décédé le 12 avril 2026 à Montpellier

Robert ALABÉDRA décédé le 16 avril 2026 à Mireval

Josiane LALOUM veuve PARTOUCHE
décédée le 17 avril 2026 à Mireval

Gisèle, Colette SANCHEZ veuve CAVALIÉ
décédée le 16 mai 2026 à Mireval

André, Joseph MOLINA
décédé le 16 mai 2026 à Montpellier

Joëlle MABILAT veuve GAGNEPAIN
décédée le 29 mai 2026 à Montpellier

Bernadette, Jeanne, Marie GABUT veuve FONTAN
décédée le 31 mai 2026 à Mireval

Salvador PEREZ
décédé le 14 juin 2026 à Castelnau-le-Lez

Yves, Jacques, Jules MEGE
décédé le 1er juillet 2026 à Mireval

Gisèle, Pierrette CRISTOFINI
décédée le 13 juillet 2026 à Mireval

Norbert, Louis ENJOLRAS
décédé le 21 juillet 2026 à Montpellier

Robert, Marcel, Henri PESQUI
décédé le 24 juillet 2026 à Mireval

Argia, Eliane, Régine CAFFI
décédée le 15 août 2026 à Mireval

Vincent, André PALHIES
décédé le 17 août 2026 à Montpellier

Hélène, Concepcion GENNA
décédée le 18 août 2026 à Montpellier

François PAPPA
décédé le 4 septembre 2026 à Montpellier

Paul, Jean, Ernest CAYRÉ
décédé le 9 septembre 2026 à Mireval

Marie, Jeanne, Aliette DARCOS veuve BERRIDI
décédée le 13 septembre 2026 à Mireval

Jean POLIZZI décédé le 14 septembre 2026 à Mireval

Jean-Jacques, Jules, Maurice SIMON
décédé le 19 septembre 2026 à Mireval

















La fête du Muscat

Très belle soirée où l'esprit de Rabelais a été parfaitement respecté.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.